



CGT Finances Publiques 93

Assemblée générale du 06 mai 2021

Rapport d'activité 19 avril 2019 au 06 mai 2021

PRÉAMBULE

Cette année l'Assemblée générale de la section syndicale CGT FIP 93 se déroule dans une situation sanitaire où l'on n'en finit pas de déplorer le nombre de morts, le cap des 100 000 a été franchi. Le climat est particulièrement anxiogène. Le gouvernement est responsable de cette situation : lenteur de la campagne vaccinale, dysfonctionnements divers, hôpitaux toujours en tension (les fermetures de lit ont continué, de fusions d'hôpitaux pendant toute cette période, aucune création n'a été réalisée malgré les alertes des organisations syndicales ...)

Malgré cette situation, nous continuons à nous projeter. Notre AG se tient au moment même où la CGT FIP ainsi que 4 autres OS appellent à la grève le 10 mai. Nous y prendrons toute notre place, nous porterons nos revendications telles qu'elles sont définies lors de cette AG.

Ce rapport traite de l'activité de la section syndicale depuis le mois d'avril 2019 jusqu'à ce jour.

REPÈRES D'ACTIVITÉ

Agence comptable de Bobigny :

La ville de Bobigny s'était portée candidate pour mettre en place une agence comptable dès le 1^{er} janvier 2020.

Dès le mois d'avril, lors d'une AG à la trésorerie municipale, une motion des agents avec les organisations CGT, Solidaires et FO demandant le retrait du projet et le maintien de toutes les garanties statutaires a été adoptée à l'unanimité des présents.

Ils ont aussi décidé avec leurs organisations syndicales d'aller porter leurs revendications en audience chez le Directeur départemental. Celle-ci a eu lieu le 25 avril 2019.

Un compte rendu a été publié. Il indique que la Direction départementale devait établir une expertise. Expertise qui a été retenue par le Ministre dans un premier temps.

En parallèle la CGT FIP 93 a fait savoir, par un communiqué de presse, son opposition totale à la mise en place d'une telle structure.

La section a aussi pris contact avec l'Union locale CGT de Bobigny, l'UD et le syndicat CGT des territoriaux, qui a été le lanceur d'alerte sur les pratiques de la municipalité de Bobigny. Cela avait conduit à ce que la Cour Régionale des comptes émettent des réserves sur la gestion de la ville.

Une pétition départementale avec l'intersyndicale a été proposée à la signature (plusieurs dizaines ont été collectées).

Le 9 mai, nous étions en grève à l'appel des organisations syndicales contre le projet de loi Darmanin.

Le 28 mai, une perquisition menée par la brigade financière a eu lieu dans les locaux de la mairie mais aussi au domicile de certains élus précipitant ainsi la chute du projet.

Un communiqué de presse de la CGT FIP 93 a été adressé aux médias régionaux.

Enfin nous apprenons fin juin que le projet d'agence comptable à Bobigny a été enterré et ne verra jamais le jour.

La section syndicale a pris toute sa part dans ce combat que ce soit à la DGFIP avec les autres organisations syndicales mais aussi en lien avec les structures de la CGT au niveau local concernées par cette contre-réforme.

Loi de la transformation de la fonction publique et « Nouveau réseau de proximité »:

Le 11 juin 2019, en plein congrès de la CGT FIP, l'annonce du nouveau réseau de proximité a été présenté avec les déclinaisons au plan départemental : fusion de SIE, fusion de SIP, fermeture des trésoreries du secteur public local, fusion des trésoreries hospitalières, création de Maisons France services, autant de recul pour les services de proximité, et de problèmes de concentration des structures. Tout cela dans une logique de maîtrise des coûts tant en termes de personnels que de coûts immobiliers.

Dès le début du mois de septembre, une tournée d'HMI et de services a été organisée. Le 16 septembre répondant à l'appel à la grève nationale, nous avons été en audience avec une délégation forte d'environ une centaine d'agents soutenus par quelques élus locaux. 32,11 % d'agents de la Direction Départementale ont répondu favorablement à l'appel.

Suite à une AG à Pantin, il a été décidé la grève pour le 18 pour le maintien du SIP à Pantin. Le directeur s'est déplacé et a annoncé que le SIP de Pantin était maintenu.

C'était un premier recul.

Une motion de la CE contre la réforme des retraites a été adoptée, elle réaffirme ses revendications : le maintien des 42 régimes de retraite, la défense du Code des Pensions Civiles et Militaires, la défense de nos statuts de fonctionnaires d'État. Le 24 septembre, nous étions en grève.

A l'appel des organisations syndicales, le 14 novembre 2019, nous étions en grève et en manifestation nationale pour le retrait du plan Darmanin.

Retraites

Et le 5 décembre, à l'initiative des agents de la RATP relayé par les organisations confédérées nous étions près de 41, 75 % en grève soit près d'1 agent sur 2. Dès le lendemain, les AG de compte-rendu ont eu lieu, malgré les difficultés. Un point sur la mobilisation a été faite. Aussi, décision a été prise de suivre le mouvement lors des temps forts.

Ainsi, la mobilisation a été maintenue jusqu'au mois de mars 2020 en participant aux grèves et manifestations des mardi et jeudi avec un seul mot d'ordre : retrait de la réforme Macron/Delevoye . La CGT FIP 93 a tout fait pour maintenir le rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement sur cette réforme.

Activité lors du confinement

Au niveau de la section départementale, comme tout le pays nous avons été surpris par l'annonce brutale du confinement, d'autant plus qu'elle faisait suite à un week-end électoral pour les municipales.

Le Conseil des Ministres dès le début du mois de mars venait surtout de décider d'utiliser le 49-3 pour passer en force sur la réforme des retraites alors que nous étions depuis plusieurs mois engagés dans des grèves et des manifestations pour préserver nos régimes de retraites particuliers.

A l'annonce de la mise en place d'un confinement généralisé pour préserver les capacités des services hospitaliers le 16 mars, une réunion d'urgence s'est tenue à la DDFIP 93. Les services devaient commencer à se vider à partir du 17 mars sur la base d'un Plan de Continuité de l'Activité défini par la Direction Générale qui allait guider l'activité des services pour toute la période du confinement.

Au niveau de la section syndicale, nous avons donc décidé de mettre en place une veille sur site afin de pouvoir continuer à informer les agents et communiquer avec eux malgré le confinement.

Cela a été d'autant plus nécessaire que la DDFIP 93 n'a jamais communiqué directement avec les agents durant toute la période du confinement et lors de la reprise. La DDFIP 93 a fait le choix de ne communiquer qu'avec les chefs de services, qui se sont retrouvés de fait investis des pleins pouvoirs. Une partie du bureau syndical s'est donc déplacé sur place un jour sur deux pour s'occuper exclusivement des mails et du suivi avec les agents afin de maintenir la communication.

Le 17 mars, nous avons eu la présentation du Plan de Continuité de l'Activité. Sur cette base, nous avons mis en place de notre propre chef une liste mail pour tous les agents des services prioritaires qui allaient continuer à fonctionner durant la période : trésoreries SPL, SIE, PCE et quelques services de Direction. Initialement, les SIP étaient exclus des services prioritaires sur le département.

À partir de ce moment, nous avons commencé à écrire régulièrement à tous ces services pour qu'ils nous tiennent informés des difficultés rencontrées : manque de masques, de gel hydroalcoolique, abus de la part de leur hiérarchie, etc.

Contrairement aux consignes initiales, les agents sont rappelés dès la semaine suivante dans les SIP afin d'effectuer les missions comptables indispensables et des réponses sur les e-contacts .

Dès le démarrage, nous avons dû affronter certains chefs de service qui ont refusé d'appliquer les consignes sanitaires et le plan de continuité de l'activité. Comme les agents n'avaient que les informations des chefs, impossible pour eux de savoir ce qui était vrai ou non.

Sur le CFP de Montreuil, face à la multiplication des cas qui là aussi nous avaient été signalés, et par notre intervention, la DDFIP 93, a été obligé de le fermer et de faire désinfecter le site et d'envoyer tous les agents en quatorzaine.

En parallèle, la commission exécutive du syndicat s'est organisée activement en mettant en place des réunions à distance pour maintenir une activité et centraliser toutes les informations émanant des services dans cette situation de crise sanitaire.

Nous avons régulièrement remonté les cas COVID-19 non centralisés par les chefs, bataillé sur nos revendications et informé les agents sur la possibilité d'organiser des droits de retrait dès que nécessaire. Nous avons sorti un premier tract le 23 mars dénonçant les conditions de travail imposées aux agents en présentiel : aucun masque pour les agents amenés à se déplacer dans les transports en commun, pas de gel hydroalcoolique, aucun PC portable de disponible pour le télétravail, des agents livrés à eux-mêmes face aux chefs de service.

Avec le confinement, le travail des agents de la DGFIP, dénigré depuis des années, était devenu indispensable à la bonne marche de la société.

Progressivement, la situation s'est stabilisée, nous avons informé les agents des résultats des audioconférences avec la Direction Départementale et nous avons progressivement augmenté la liste de diffusion. En effet, contrairement au Plan de Continuité initial et sous la pression des notaires et acteurs privés du marché immobilier, il a été décidé de rouvrir les SPF et le SDE au début du mois d'avril.

Un nouveau tract est édité pour dénoncer la mise en danger des agents pour satisfaire des appétits privés, « La DDFIP 93 s'aplatit devant les promoteurs et les notaires ».

Là aussi, une partie des responsables des SPF refuse d'appliquer les banalisations horaires pour les agents et les force à effectuer des missions qui ne relevaient pas du PCA en plein confinement.

Et finalement, nous découvrons au mois d'avril que la campagne IR était maintenue et effectuée en plein confinement. La section là aussi dénonce ce choix politique du gouvernement qui oblige les agents à se déplacer dans les services (car à ce moment, nous n'avions toujours ni masques ni ordinateurs portables) et qui allait de fait mettre l'ensemble des usagers dans l'impossibilité de se rendre dans nos locaux pour savoir comment faire leur déclaration de revenus. C'est pourquoi la section est intervenue à plusieurs reprises tant au niveau local que national pour demander le report de la campagne déclarative. Devant le refus obstiné du Directeur Général et par voie de conséquence du Directeur départemental, celle-ci a été maintenue même si elle était fortement dégradée.

Nous faisons un nouveau tract « Pas de protection pas de travail » et annonçons le dépôt d'un préavis de grève à partir du 20 avril pour que tous ceux qui le souhaitent s'en saisissent puissent le faire.

Nous avons ensuite progressivement élargi la liste de diffusion mail à l'ensemble du département au fur et à mesure de la reprise d'activité.

Concernant la décision gouvernementale de voler les congés des salariés, celle-ci s'est traduite par une ordonnance organisant la prise de RTT obligatoires sur les autorisations d'absences qui nous avaient été imposées.

Le syndicat CGT Finances Publiques, au niveau national, nous a aidé à organiser pas à pas le combat contre l'application de cette mesure : avec les recours hiérarchiques puis par la suite la fourniture d'un modèle de recours devant le tribunal administratif, les agents ont pu aller au bout de leur démarche pour défendre leur droit à congés.

Dans le cadre du plan de reprise d'activité, nous avons été amenés là aussi à nous opposer à des chefs de service, qui voulant rattraper leurs statistiques ont tenté de faire revenir un maximum d'agents au mépris des règles de sécurité. Nous avons finalement été obligés de mettre en place un droit de retrait sur le service de la Direction des Affaires juridiques.

Par la suite et jusqu'à la fin de l'été, nous avons été amenés à prendre en charge et gérer à distance les multiples questions de RH consécutives au confinement : gestion des banalisations des journées refusées par des chefs de services, vol de RTT, EDR maltraités par leur encadrement, aide aux télétravailleurs, suivi des personnes fragiles qui n'avaient plus de contacts depuis le début du confinement etc.

La CGT FIP 93, pendant toute cette période, a tout mis en œuvre pour qualifier et défendre les revendications pour assurer la protection des agents, et faire respecter leurs droits.

Activité dans la dernière période

A la fin du mois d'août, face aux nouvelles attaques et à l'aggravation des mesures contre la fonction publique, nous avons décidé de mettre en place pour le mois de septembre des assemblées générales sur tous les sites du département.

Nous nous sommes appuyés sur un nouveau tract départemental, actant que l'épidémie en cours ne devait pas servir d'excuse à la casse de nos acquis et qu'il était hors de question d'accepter une limitation de notre contestation au nom de l'unité nationale alors que le gouvernement décide de démolir ce qu'il reste de nos statuts.

En parallèle, nous avons finalisé une pétition CGT sur le Carré Piazza contre le transfert des services dans le bâtiment le Berlioz. Sur Satie, suite à une assemblée générale de 40 personnes, nous avons là aussi mis en place une pétition (intersyndicale CGT FO et CFDT) pour le maintien des services sur Satie et pour la rénovation du bâtiment.

Sur d'autres sites, nous avons mis en place des motions issues des assemblées générales et listant les revendications des agents (mutations, restructurations, emplois etc) afin de préparer les mobilisations

nécessaires pour élever le niveau de la lutte et participer avec tous les salariés à mettre un coup d'arrêt définitif à la politique de ce gouvernement.

De plus, dès l'annonce par le gouvernement, de la loi sur la sécurité globale, la CGT FIP 93 s'est inscrite dans ce mouvement et a pris position clairement pour le retrait total de cette loi liberticide. Elle a continué à dénoncer les 1800 suppressions d'emplois au niveau national et les 41 au niveau départemental. Au mois de décembre et janvier, des tournées et des heures mensuelles ont été maintenues malgré les restrictions sanitaires. Elle a mis tout en œuvre pour informer et s'opposer aux nouvelles règles de gestion découlant directement de la loi de transformation de la fonction publique d'état (embauche de contractuels) et la casse des règles de mutation.

La section a défini une liste de revendications pour les télé-travailleurs et pris position pour la réouverture des accueils. Elle a également continué à s'opposer fermement aux différentes fusions de service (SPF, regroupement de tous les services de Bobigny sur le Berlioz)... Elle a listé aussi tous les dysfonctionnements du nouvel immeuble du Berlioz. Le 8 avril, premier jour de la campagne IR, la CGT FIP 93 avec Solidaires et la CFDT 93 ont appelés à la grève et à un rassemblement devant la DDFIP 93. Une audience auprès du directeur a eu lieu, elle a été l'occasion de porter certaines revendications.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour décider ensemble comment la section CGT Finances Publiques de Seine-Saint-Denis participera à son échelle au combat pour nos revendications, pour la défense des statuts de la Fonction Publique et de la DGFIP, ainsi qu'à la défense du service public.

La CGT FIP 93 a communiqué ou relayé les différentes productions sur tous ces sujets. Elle n'aura de cesse de contribuer à créer les conditions de l'unité des collègues avec leurs organisations syndicales pour gagner sur ses revendications. On l'a vu, dans la dernière période, nous avons pu grâce à notre action faire reculer certains projets (agence comptable à Bobigny, SIP de Pantin, ticket restaurant, le Plaza a été maintenue hormis le service des Domaines).

Déterminés et unis, massivement amplifions la mobilisation.

Communication

Notre journal de section « Le Mouton Noir », permet d'apporter les informations nécessaires au déploiement de la CGT. Dans ce cadre, nous sollicitons tous les militants et tous les collègues à contribuer à sa rédaction et à faire remonter des idées d'articles, à contribuer à sa parution régulière. Le site Web local en s'adossant au site national, permet également d'être un facteur d'information, ce site est de plus en plus visité, d'autant que la newsletter est accessible syndiqué, ou non.

Pour 2020, nous avons progressé pour finir l'année à 241 cotisants dont 64 nouvelles adhésions (en 2019 pour rappel : 221 cotisants dont 54 nouvelles adhésions). En ce début d'année, nous en sommes à près de 189 cotisants dont 32 nouvelles adhésions. Bien qu'un certain nombre ne restent pas dans le 93 (mutations, promotions...), le nombre d'adhésion régulier et la conscience des enjeux pour nos métiers explique la vigueur de la section.

Défense individuelle.

Conséquence des suppressions de postes et des vacances d'emplois, les difficultés et tensions dans les services s'accroissent. Nous sommes très souvent sollicités pour défendre des situations particulières, nous nous acquittons de ce rôle en nous rendant disponibles et en nous appuyant sur la technicité des membres de la section.

Nous sommes ainsi amenés à accompagner un nombre croissant d'agents en difficulté à l'occasion de convocations ou d'audiences avec la Direction. Nous sommes notamment régulièrement saisis de difficultés de titularisation.

INSTANCES PARITAIRES

CAP L

Depuis la mise en place de la loi dite de « transformation de la fonction publique » les droits à mutation sont de plus en plus bafoués (les règles de mutation lié à l'ancienneté n'existe plus, il n'y plus d'affectation sur la RAN/structure : les CAP tant nationales que locales ont disparu). Il subsiste encore un espace où les militants cherchent à faire respecter les droits des agents.

En matière d'évaluation professionnelle, la section accompagne les collègues dès l'entretien hiérarchique et appuie leurs demandes auprès de la CAP locale, afin d'obtenir et des modifications du compte rendu d'évaluation qui pourrait s'avérer crucial si le RIFSEEP devait être mis en place.

De par la volonté de la Direction générale de détruire les CAP locales, aujourd'hui, il ne reste que les CAP de recours, et éventuellement certaines CAP de discipline.

Toutes ces actions, toutes ces interventions, toute notre activité tourne autour du respect du statut général et des statuts particuliers. Oui nous sommes arque-boutés sur son maintien afin de faire en sorte que l'arbitraire ne prenne le dessus sur nos droits et garanties.

CDAS et CHSCT

Nous sommes également présents dans ces deux instances.

Au CDAS, notre intervention consiste à orienter les budgets sociaux selon les remontées des collègues et les orientations de cette Assemblée. Cette année, la Direction générale a réquisitionné une partie du budget des CDAS, les amputant de 6 %, soit 1 % de plus que l'année dernière. L'année 2020 a été particulière, à cause de la crise du COVID, mais aussi à cause de lourd changement au sein de la délégation.

En effet, la délégation connaît une crise de personnel, la délégation est passée de 7 à 5 agents. De plus, elle va fonctionner avec un nouveau délégué, qu'il nous a fallu choisir entre deux seuls candidats extérieurs au ministère.

La crise sanitaire a eu un impact direct sur les sorties et l'arbre de Noël puisqu'ils ont dû être annulés ou au mieux reportés comme la visite du stade de France. Le domaine qui nous a occupés le plus est celui de la restauration. En effet, face à des cantines fermées et une absence de subventions pour les repas, les agents se sont organisés avec le syndicat. En tant qu'instance paritaire, nous avons joué notre rôle dans ce processus et sommes intervenus de plusieurs manières auprès du secrétariat général pour obtenir gain de cause. Si l'action collective l'a emporté sur la résistance de l'administration, tout n'est pas terminé. Nous avons eu les titres restaurants concernant 4 sites, mais nous continuons à réclamer le remboursement des sommes dues !

Sur le CHSCT, les conditions de travail plus que déplorables, le nombre de locaux à gérer et les nombreuses situations de tensions dans les services (souffrance au travail, pressions hiérarchiques, stress...) demandent un engagement, une disponibilité et une réactivité sans faille de nos militants.

Nous sommes attentifs à tous les projets que la DDFIP met en place.

Cet important travail n'est pas assez connu des agents, ce qui nous incite à améliorer nos comptes-rendus.

Il est aussi question de fusionner les CT et les CHS afin de réduire au maximum les cadres statutaires de dialogue.

DANS L'INTERPROFESSIONNEL

La CGT est une confédération. C'est comme ça que nous avons pu mettre en échec la création d'une agence comptable à Bobigny avec l'appui de l'Union départementale, de l'union locale et du syndicat des territoriaux.

CONCLUSION

Il est de notre responsabilité de construire avec nos collègues, le rapport de force dans l'unité, sur nos revendications, pour faire échec aux plans destructeurs de ce gouvernement et de son relais la Direction générale.

Plus que jamais, nous allons continuer à nous battre pour toutes ces revendications :

- **Comblement de tous les emplois vacants, arrêt des suppressions d'emplois, création d'emplois pour assurer toutes nos missions**
- **Maintien de toutes nos missions au sein de la DGFIP, refus de la privatisation de nos missions (PAS, encaissement du numéraire, Recouvrement, cadastre...)**
- **Abandon du « Nouveau Réseau de proximité »**
- **Retrait de la loi Dussopt dit de « transformation de la fonction publique »**
- **Défense du statut général et des statuts particuliers**
- **Maintien de tous les régimes de retraite, maintien du code des pensions civiles et militaires : non à la retraite par points.**
- **Arrêt de la contractualisation**
- **Retrait de la loi « sécurité globale »**

C'est l'occasion pour tous les participants de cette AG syndicale de s'exprimer sur tous les sujets et de définir leurs revendications. La CGT FIP 93 invite tous les agents, dans tous les services, à se réunir, à établir les revendications et à décider des initiatives pour les faire aboutir.